

Un NOUVEAU MONDE du SAVOIR

Les universités canadiennes et la mondialisation



Sous la direction de Sheryl Bond et Jean-Pierre Lemasson

Un NOUVEAU MONDE du SAVOIR

This page intentionally left blank

Un NOUVEAU MONDE du SAVOIR

Les universités canadiennes et la mondialisation

Sous la direction de

Sheryl Bond

et

Jean-Pierre Lemasson

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Ottawa • Le Caire • Dakar • Johannesburg • Montevideo • Nairobi • New Delhi • Singapour

Publié par le Centre de recherches pour le développement international
BP 8500, Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9

© Centre de recherches pour le développement international 1999

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre :

Un nouveau monde du savoir : les universités canadiennes et la mondialisation.

Publ. aussi en anglais sous le titre: A new world of knowledge.

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 0-88936-894-5

1. Éducation internationale — Canada.

2. Enseignement supérieur — Canada — Finalités.

3. Universités — Canada — Coopération internationale.

4. Aide à l'éducation — Canada.

I. Bond, Sheryl.

II. Lemasson, Jean-Pierre.

III. Centre de recherches pour le développement international (Canada).

LC1090.N38 1999

378'.016'0971

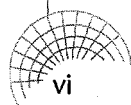
C99-980381-6

Tous droits réservés. Toute reproduction, tout stockage dans un système d'extraction ou toute transmission en tout ou en partie de cette publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit — support électronique ou mécanique, photocopie ou autre — sont interdits sans l'autorisation expresse du Centre de recherches pour le développement international. Tous les noms de spécialité mentionnés dans la présente publication ne sont donnés qu'à titre d'information et le fait qu'ils soient mentionnés ne signifie pas que le Centre les approuve. Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne traduisent pas nécessairement celles du Centre de recherches pour le développement international. Offert sur microfiche.

Les Éditions du CRDI s'appliquent à produire des publications qui respectent l'environnement. Le papier utilisé est recyclé et recyclable ; l'encre et les enduits sont d'origine végétale.

Table des matières

Préface	1
Remerciements	1
Chapitre 1	
Introduction : L'internationalisation des universités canadiennes — <i>Jean-Pierre Lemasson</i>	1
Chapitre 2	
Aller-retour et va-et-vient : Le rayonnement international des universités canadiennes — <i>James Shute</i>	21
Chapitre 3	
De l'acceptation réticente à l'accueil modéré : L'internationalisation de l'enseignement universitaire de premier cycle — <i>Sheryl Bond et Jacquelyn Thayer Scott</i>	47
Chapitre 4	
L'internationalisation de la recherche universitaire au Canada — <i>Yves Gingras, Benoît Godin et Martine Foisy</i>	80



Chapitre 5

L'impasse des structures organisationnelles

universitaires — *Howard C. Clark* 105

Chapitre 6

Les étudiants : Des agents de changement

— *Catherine Vertesi* 139

Chapitre 7

Nouvelles formes de coopération internationale

— *Fernand Caron et Jacques Tousignant* 175

Chapitre 8

L'impact des technologies de l'information sur

l'éducation nationale et internationale — *Jon Baggaley* 203

Chapitre 9

Thèmes et tendances de l'internationalisation :

Une optique comparative — *Jane Knight* 223

Chapitre 10

Conclusion — *Jean-Pierre Lemasson et Sheryl Bond* 265

Annexe 1

Sites Web des universités canadiennes et

sites Web ayant trait à l'internationalisation 293

Annexe 2

Collaborateurs 301

Annexe 3

Sigles et acronymes 309

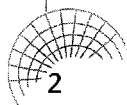
Bibliographie 313

Introduction : L'internationalisation des universités canadiennes

Jean-Pierre Lemasson

Introduction

Il est désormais banal, pour expliquer les changements qui touchent nos sociétés sur les plans tant économique et social que politique, d'invoquer le processus de mondialisation. Les grandes entreprises pensent leur avenir en termes planétaires ; les États, que ce soit par l'entremise des organismes internationaux ou de groupes particuliers tels que le Groupe des Sept, multiplient les rencontres au sommet et leurs efforts de concertation sur de nombreux sujets d'intérêt commun allant des politiques économiques à la prévention des conflits, en passant par la gestion des épidémies ou la conquête de l'espace. Plus prosaïquement, le commun des mortels peut s'envoler à l'autre bout du monde ou, grâce aux télécommunications de tous ordres et aux médias, accéder à la myriade d'événements qui, petit à petit, reconfigurent le monde entier. L'information et les décisions en provenance d'autres continents s'inscrivent désormais rapidement dans notre quotidien, ouvrant à notre vie courante des perspectives nouvelles.



Si les effets de la mondialisation sur l'économie, la politique ou encore les communications ont fait l'objet de réflexions variées et nourries, force est de reconnaître que peu d'attention a été portée à l'éducation et, plus précisément, à l'éducation supérieure. Les volontés de développement et d'intégration économique n'ont connu, comme seul frein, qu'une logique d'exception fondée sur les responsabilités nationales en matière culturelle. Le secteur de l'audiovisuel n'a pas été intégré à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et, dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), le Canada s'est allié à ce qu'on a appelé l'exception culturelle pour la francophonie. De manière générale, l'éducation a été largement ignorée hormis par l'Union européenne qui a consacré son importance en créant des programmes de formation internationale.

Au Canada, les universités se sont depuis longtemps impliquées sur la scène internationale. Ainsi, à l'instar de toutes les universités, fortes de leur mission fondamentale de production et de diffusion d'un savoir à vocation universelle, elles ont soutenu leurs chercheurs afin qu'ils s'insèrent dans les communautés scientifiques internationales, publient dans les meilleures revues et prennent leur place dans les multiples champs disciplinaires traditionnels ou émergents. On peut même affirmer qu'à plusieurs égards, la mondialisation de l'activité scientifique a bien précédé la mondialisation économique dont on parle tant. Quel secteur économique n'a pas prospéré grâce à la contribution des chercheurs de multiples pays ? Au fond, la recherche en tant que dimension constitutive des universités est internationalisée depuis son origine et les universités ont été un des moteurs de sa mondialisation. Que peut donc signifier l'importance accordée aujourd'hui à l'internationalisation des universités ?

Pour comprendre cette importance, il est utile de se pencher, dans un premier temps, sur les rapports entre mondialisation et internationalisation. L'idée de mondialisation renvoie à l'espace dans lequel se déploient les activités de certaines institutions, par exemple les entreprises multinationales ou les organismes du système de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Ces dernières sont virtuellement capables d'agir ou d'exister indistinctement en tout lieu. La multiplication des universités participe elle aussi à la mondialisation de la formation en éducation supérieure mais chaque institution, enracinée dans sa réalité locale, n'est pas nécessairement internationale. L'internationalisation renvoie donc à tout autre chose. Si l'internationalisation d'une institution n'exclut pas qu'elle puisse agir en tout lieu, elle ne l'impose pas non plus. Moins que la notion de

l'extension dans l'action, c'est la transformation interne de l'institution qui prime. L'internationalisation est avant tout comprise comme un processus institutionnel qui permet en quelque sorte d'intérioriser, dans l'ensemble des activités et l'organisation universitaire, l'ouverture sur le monde, et d'engager un processus interne de transformation pour agir plus directement sur la scène internationale voire mondiale.

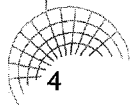
Il est donc bien clair que si, par définition, la mission scientifique des universités est internationale dans sa nature, cela ne signifie pas que telle ou telle institution puisse être considérée comme en voie d'internationalisation ou déjà « internationalisée ». Il faut en effet, d'une part, que les deux autres grandes missions fondamentales que sont la formation et les services à la communauté soient aussi interpellées par l'espace international et, d'autre part, que tous les processus internes à l'université soient structurés de telle sorte que la dimension internationale soit constamment prise en compte.

L'idée d'intégrer sous le terme « internationalisation » des activités universitaires multiples, sinon disparates, ne remonte qu'au début des années 1990. Il s'agit en fait d'un processus profond de réinterprétation des grandes missions universitaires et d'un changement culturel directement lié à la présence croissante des facteurs internationaux dans notre vie quotidienne.

L'activité scientifique qui, du moins depuis les temps modernes, a toujours été internationale, connaît une vive accélération de son développement ; de nouveaux champs de spécialisation émergent et les collègues les plus proches scientifiquement sont parfois les plus éloignés géographiquement. Pratiquement aucun domaine scientifique, qu'il s'agisse de sciences de la nature ou de sciences sociales, n'est tenu à l'écart de ce vaste mouvement d'élargissement et d'approfondissement de l'activité scientifique.

La formation, dans tous les secteurs, se transforme pour préparer les étudiants d'aujourd'hui à travailler dans un monde qui va pour suivre, à de multiples niveaux, un vaste processus d'intégration et de globalisation. Dans la mesure où de moins en moins d'activités échapperont à des restructurations et à des réorganisations à l'échelle internationale, la formation devra permettre de penser tout à la fois de manière globale et différenciée, offrir une vision large et plus que jamais consciente de la relativité culturelle, favoriser une clairvoyance d'esprit d'autant plus urgente que la complexité semble croître de manière exponentielle.

Dans les faits, les attentes actuellement les plus prononcées portent sur la formation et la mise en œuvre de ce qui pourrait être une



véritable éducation internationale. Même s'il est difficile d'en définir les contenus, cette dernière est fondamentalement un projet directement lié à la complexité de notre nouveau monde, une volonté d'offrir un projet éducatif ouvert sur une expérience transculturelle, une expérience d'altérité qu'on souhaite désormais organiser plutôt que laisser, comme par le passé, à la seule initiative de quelques individus considérés comme plus audacieux ou curieux que leurs confrères. Qu'on parle de mobilité étudiante, d'apprentissage des langues, de formation à distance ou encore de codiplômation, il s'ouvre devant nous un univers de potentialités de collaboration telles que nos étudiants seront directement sollicités à choisir leurs projets éducatifs. Car il est bien clair que l'internationalisation des universités n'est pas une fin en soi, même si comme telle, elle pose de multiples questions. Néanmoins, ce sont nos étudiants qui tout à la fois souhaitent cette accélération de l'ouverture sur le monde et qui en sont aussi partie prenante comme définisseurs.

Enfin, dans le secteur des services à la collectivité, les questions qui nous interpellent ne sont plus celles des communautés locales physiquement proches des universités, mais aussi celles des plus démunis dont le nombre absolu ne cesse de progresser dans les pays dits en voie de développement. Certains parlent de l'internationalisation de la maladie, de la misère, de l'analphabétisme et de la pauvreté auxquelles fait faiblement écho l'internationalisation de l'aide.

On pourrait dire que l'internationalisation des universités renvoie à l'ensemble des objectifs, processus, structures, activités et résultats qui ont pour effet d'introduire à tous les niveaux de la vie universitaire, que ce soit au niveau de la formation, de la recherche ou des services à la communauté, des éléments d'information, d'action et de décision de nature internationale, voire mondiale.

L'unité de point de vue qu'offre le terme « internationalisation » est l'aboutissement d'un processus lent qui a pu laisser croire que rien ne se passait dans les universités canadiennes. Le but de cet ouvrage est précisément de montrer que tel n'est pas le cas. De fait, nous souhaitons montrer en quoi et comment les universités canadiennes, loin de n'être que des institutions passives subissant un monde organisé par d'autres, ont été et s'efforcent de demeurer des actrices à part entière dans un vaste processus qui ne peut plus laisser personne indifférent. Nous voulons faire savoir que les universités ont été des institutions qui ont contribué directement à modeler le visage du monde contemporain et qui, plus que jamais, s'entendent pour préparer les nouvelles générations à mieux maîtriser un monde en rapide mutation. Comment les universités, dont le projet fondateur

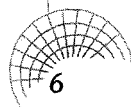


fut toujours de créer et de diffuser un savoir à valeur universelle, assument-elles maintenant leur responsabilité dans un monde dont les frontières symboliques deviennent plus importantes que les frontières physiques ? Comment participent-elles au processus de mondialisation où luttent les forces contradictoires de la compétition et de la coopération, de l'aliénation et de l'égalité ? Comment, dans les faits et pour chacune des missions universitaires, ont-elles évolué et comment se projettent-elles dans ce processus marqué par l'accélération ?

Dans cet ouvrage, nous avons voulu dépasser les impressions premières et les témoignages qui caractérisent l'essentiel de la réflexion jusqu'à aujourd'hui. Compte tenu du peu de recherches dans ce domaine, ce travail s'apparente plus à l'essai qu'à la démonstration scientifique. En effet, les données rares et éparées ne peuvent, au mieux, qu'être des éléments parcellaires dans des analyses qualitatives dont le caractère heuristique est ici primordial.

Depuis le travail de pionnière de Norma Walmsley (Walmsley, 1970), pour la première fois au Canada, est proposée une réflexion systématique sur l'internationalisation des universités dans une perspective diachronique et synchronique. Nous avons voulu dégager une vision globale du chemin parcouru depuis les premières implications internationales de nos universités et provoquer une prise de conscience quant à la richesse des formes d'internationalisation actuelles. Ce faisant, nous espérons, tant dans les universités qu'auprès de tous les acteurs de l'enseignement supérieur, favoriser la mise en place d'un cadre commun de discussion.

S'il fut une époque où il pouvait paraître simple de se projeter dans l'avenir, tel n'est plus le cas aujourd'hui. Les réalités internationales sont à la fois si omniprésentes et impliquent tant de secteurs que distinguer les principaux enjeux à prendre en compte n'est pas une tâche aisée. Aujourd'hui, presque aucune discipline ne se développe sans les contributions de communautés intellectuelles travaillant désormais à l'échelle mondiale. Les contenus de cours, les choix de sujets de recherche, l'évolution de la pédagogie ou encore la structuration des programmes sont profondément influencés par les informations provenant des quatre coins du globe. Tout semble bouger en même temps. Il n'est donc pas aisé, pour des institutions ouvertes sur le monde, de maintenir une capacité d'écoute et d'assimilation et de ne pas succomber à la confusion d'une surinformation. Paradoxalement, parce que les universités ne peuvent désormais tout savoir, tout assimiler et tout transmettre, elles risquent encore plus fortement qu'auparavant d'être interpellées dans leur particularité, leur personnalité institutionnelle et leurs priorités. Il est donc



bon que tous les acteurs universitaires, qu'ils soient étudiants, professeurs, administrateurs, chargés de cours, ou autre, évaluent la pertinence des questions soulevées et, à leurs niveaux respectifs, s'efforcent de trouver les réponses qui leur sembleront les plus appropriées. Les universités ne sont pas des univers simples et leur état de pluralisme permanent est à l'origine d'inévitables débats de valeur, d'orientation pratique, de choix quotidiens. Dans la mesure où nous contribuerons à éclairer nos spécificités canadiennes, à apprécier les enjeux internationaux qui sont les nôtres ou encore à faciliter le choix d'options, nous serons heureux d'avoir directement participé au développement cohérent, malgré son envergure, de nos institutions universitaires.

Cette vision commune est d'autant plus importante que le monde universitaire n'est pas clos, n'est pas cette tour d'ivoire que les plus ignorants de la réalité universitaire dénoncent. De fait, au Canada, les acteurs gouvernementaux sont multiples et ont des objectifs différents tant entre les divers gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral qu'au sein des ministères d'un même ordre de gouvernement. Rappelons que le gouvernement fédéral n'a pas de compétence dans le domaine de l'éducation tandis que les provinces, de qui ce domaine relève, n'ont pas nécessairement les perspectives internationales des pays où le système d'éducation supérieur est centralisé. Conséquemment, la vision gouvernementaux à l'égard des universités qu'ont les appareils est toujours partielle, morcelée et incomplète. Ce constat n'est pas seulement vrai de la dimension relevant de la formation mais aussi de celles qui relèvent de la recherche et des services à la collectivité. Dès lors que s'y intègre la dimension internationale, les questions de cohérence et de synergies prennent une acuité plus marquée encore. Nous espérons donc, à tout le moins, que les collaborations qui ont toujours existé, mais de manière parcellaire, limitée et conjoncturelle, pourront prendre un nouvel essor. L'internationalisation des universités est un enjeu majeur pour ces dernières, mais, au-delà d'elles-mêmes, les gouvernements sont directement interpellés puisque notre place collective dans le système international, à ses niveaux économique, culturel, social, scientifique, dépend étroitement de politiques et de programmes de soutien appropriés.

Il est intéressant aussi de noter que l'internationalisation des universités devient une question dont les effets sur la coopération internationale justifie une attention nouvelle de la part d'organismes internationaux. Ainsi, le fait que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 1996b) veuille dresser un bilan



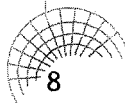
international, fondé sur des comparaisons d'institutions de pays différents, du degré et du mode d'internationalisation des institutions universitaires, est un signe manifeste d'un intérêt politique croissant des États pour cette matière. Nous savons que l'Union européenne notamment, par l'entremise de programmes tels ceux relatifs à la mobilité étudiante et à l'apprentissage des langues, s'est donné des objectifs politiques pour favoriser l'émergence d'une nouvelle conscience européenne. La mobilité internationale et la reconnaissance des crédits ont par exemple donné lieu à des déclarations de portée internationale sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (UNESCO, 1997) qui a tenu un premier sommet mondial sur l'enseignement supérieur (UNESCO, 1998). La déclaration adoptée à cette occasion fait de multiples références à la coopération internationale et à certains aspects de l'internationalisation démontrant la portée mondiale du sujet.

L'internationalisation des missions universitaires sera de plus en plus à l'ordre du jour des discussions politiques, bilatérales ou multilatérales, des gouvernements. Les universités canadiennes se doivent à tout le moins d'éclairer les enjeux en cours et de mettre en relief ce qui constitue leurs spécificités. À cette condition, la coopération internationale ne représentera pas une menace de nivellement mais plutôt un véritable outil de développement institutionnel.

Bien sûr, nous espérons aussi que notre ouvrage intéressera les universités et plus largement les acteurs des systèmes d'enseignement supérieurs d'autres pays. L'internationalisation peut être une remarquable occasion, pour les universités des cinq continents, de se rapprocher et de nouer des liens directs aussi variés que durables. Le développement scientifique a permis de partager une culture commune du savoir. Aujourd'hui les liens existants sont appelés à se resserrer davantage encore. Le fait de mieux connaître les universités canadiennes suscitera, c'est du moins notre vœu, la création de nouveaux partenariats.

Description de l'ouvrage

L'ouvrage comporte deux grandes parties. La première trace, en quatre chapitres, un bilan des activités d'internationalisation des universités. Les trois premiers chapitres se penchent sur l'évolution des grandes missions universitaires, un cadre d'analyse ayant l'avantage d'offrir une continuité de lecture à travers le temps et de relever la dynamique des interfaces avec les acteurs externes, notamment les gouvernements. Ce cadre offre en outre une base relativement universelle pour



établir des comparaisons internationales selon un système classificatoire simple et fonctionnel. Le dernier chapitre de cette partie aborde les changements organisationnels adoptés par les universités pour se donner des outils de gestion appropriés aux activités réalisées dans le cadre des grandes missions.

L'honneur d'ouvrir la discussion revient à James Shute, qui relève l'importance qu'ont eue les activités d'aide au développement dans les universités canadiennes. Tant du point de vue de l'antériorité des activités d'aide au développement que de leur importance, il était essentiel pour la compréhension du lecteur que la mission des services à la collectivité soit traitée en premier lieu. James Shute, un pionnier au Canada dans la réflexion à ce sujet, nous propose une analyse qui porte sur les impacts de la coopération d'aide tant sur le terrain que dans nos institutions avant de s'interroger sur les conditions à remplir pour que les universités maintiennent leur engagement en ces temps d'austérité.

Sheryl Bond et Jacquelyn Thayer Scott ont, quant à elles, centré leur propos sur l'internationalisation de la formation. Le titre de leur chapitre, « De l'acceptation réticente à l'accueil modéré », est fort évocateur. Les auteures montrent bien, en effet, que l'internationalisation de la formation fut à l'origine plus proche de l'aide au développement que des activités académiques à proprement parler. Ce n'est qu'à la suite d'une lente évolution que l'importance de l'internationalisation de la formation a été reconnue. L'analyse des auteures, qui ont considéré la formation sous l'angle de l'apprentissage, ouvre une perspective originale en la liant étroitement à la notion d'éducation elle-même. Les enjeux à venir et les responsabilités des universités n'en sont que plus clairs.

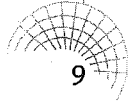
L'internationalisation de la recherche universitaire traitée dans le quatrième chapitre par Yves Gingras, Benoît Godin et Martine Foisy, offre un portrait inédit de l'importance de la collaboration, par champ disciplinaire, entre chercheurs canadiens et étrangers, au moyen de l'analyse des copublications. Ces données précieuses nous permettent de comprendre les formes d'internationalisation spécifiques à chaque discipline et nous donnent une image des flux de collaboration principaux selon les pays. En outre, les auteurs montrent l'accroissement des fonds d'origine étrangère dans les activités de recherche canadiennes. On mesure ainsi, de manière directe, comment la mondialisation est à l'œuvre en matière de recherche et de recherche-développement.

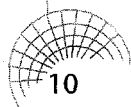
Au chapitre 5, Howard Clark puise dans son expérience passée de président d'université directement confronté à des situations de

gestion, pour aborder les questions associées aux changements des structures universitaires. L'auteur nous permet ainsi de mieux comprendre les changements qui tiennent respectivement à l'évolution des diverses missions et à la nature des processus décisionnels dans les universités. Il souligne l'importance cruciale d'un plan stratégique d'internationalisation, la formation internationale des étudiants et la création de consortia, entre autres, sont des éléments constitutifs essentiels. Dans cette optique, les changements organisationnels, plutôt que de refléter le passé, devraient témoigner d'une manière de s'engager dans l'avenir.

Quatre grandes périodes marquent le processus d'internationalisation des universités canadiennes. La période initiale, de 1950 à 1968, est celle des initiatives personnelles d'un petit nombre d'individus qui, après une expérience préalable à l'étranger, ont commencé à travailler dans le cadre universitaire en veillant à ce que leur exemple soit suivi par d'autres. La deuxième période, qui va de 1968 aux environs de 1980, est celle du développement des universités dans un contexte où les gouvernements ont mis en place des politiques, des mécanismes et un financement qui ont permis aux universités de développer des relations internationales croissantes en matière de formation, de recherche et de services à la collectivité. Cette période est marquée par le soutien aux initiatives individuelles du corps professoral. La troisième période, qui s'étale jusqu'au début des années 1990, peut être considérée comme celle de l'institutionnalisation des programmes d'aide au développement dans le milieu universitaire. Les institutions, et non seulement des départements ou des facultés, ont été directement appelées à s'engager comme telles. Enfin depuis le début des années 1990, les universités canadiennes, à l'instar d'autres universités étrangères, sont entrées dans une phase dite « d'internationalisation » qui touche potentiellement toutes les missions universitaires et interpelle l'ensemble de la communauté universitaire. Cette phase en est une de généralisation des activités et des programmes internationaux ; elle donne lieu aussi à une véritable explosion dans la diversification des activités. Elle met en lumière des problématiques nouvelles, comme nous le montrera la seconde partie.

Cette dernière a pour but de mettre en relief les activités actuelles qui sont les plus susceptibles d'indiquer les directions que prendront les transformations majeures à venir. Nous n'avons pas tant cherché à connaître toute la gamme des possibilités qu'à lire ce qui, à l'heure actuelle, constituerait une tendance de fond dans la structuration en cours de nos systèmes d'enseignement supérieur.



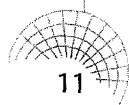


Catherine Vertesi, au chapitre 6, a mis en lumière les deux dimensions de réflexion et d'action qui interpellent de nos jours les universités, soit la mobilité de nos étudiants et le recrutement des étudiants étrangers. Mais ces préoccupations, qui prendront encore plus d'importance à l'avenir, resteront sans effet si diverses conditions pratiques ne sont pas réunies. L'approche très opérationnelle de Catherine Vertesi a le mérite considérable de nous permettre de mesurer l'écart entre les discours et les pratiques quotidiennes et montre que le défi de faire converger les fonctions des services universitaires et les acteurs académiques n'est pas des moindres.

Le chapitre 7 est consacré aux nouvelles formes d'internationalisation. En dressant un tableau relativement complet des initiatives actuelles d'internationalisation des universités, Fernand Caron et Jacques Tousignant font ressortir la profusion, la variété et la complexité croissante de ces initiatives. Il est manifeste qu'à côté des initiatives bilatérales traditionnelles émergent une multiplicité de nouvelles formes multilatérales. En plus des projets, on assiste à des initiatives dont le caractère est beaucoup plus structurant. De la cotutelle de thèse à la création de consortia internationaux de formation, en passant par l'offre de programmes canadiens à l'étranger, certaines formes d'internationalisation semblent être de nature à marquer plus durablement notre avenir. En ce sens, le panorama et les perspectives présentées nous permettent de mieux mesurer les défis qui sont les nôtres.

Jon Baggaley, au chapitre 8, aborde une question qui préoccupe de plus en plus la communauté universitaire, soit l'impact des technologies de l'information sur l'éducation nationale et internationale. Fort de l'analyse des effets des technologies à distance plus traditionnelles, l'auteur suggère plus de réalisme dans les attentes à l'égard des nouvelles possibilités en matière de formation internationale. Les limitations techniques, le rôle de la langue, l'importance de pédagogies appropriées pour l'apprentissage tout comme celle des facteurs culturels et politiques nationaux sont autant d'éléments parmi d'autres qui, concourent à faire d'Internet — ce super-médium — non pas un nouvel instrument de simple diffusion mais bien plutôt un véritable outil de dialogue et d'échange conforme à son véritable potentiel.

Comme on ne se connaît bien qu'en se comparant, nous avons laissé à Jane Knight la lourde responsabilité de comparer l'état d'internationalisation du système d'enseignement supérieur canadien et celui d'autres pays, particulièrement ceux qui ont fait l'objet d'études dans le cadre de l'OCDE. Jane Knight, non seulement familière avec



la situation canadienne, mais aussi avec celle d'autres pays, était la personne tout indiquée pour cerner les problématiques communes mais aussi mettre en évidence nos spécificités. On pourra constater que l'internationalisation est un phénomène...international dont la dynamique variable selon certaines régions ne tend pas moins à soulever des questions communes. Les manières d'y répondre sont profondément liées à la conception que l'on a du rôle de l'enseignement supérieur dans la société. Ainsi, Jane Knight nous ramène aux objectifs que chacun peut poursuivre dans ce monde vaste et complexe.

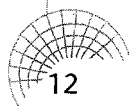
En conclusion, nous dégagerons les caractéristiques principales de l'état de l'internationalisation des universités canadiennes. Nous y soulignerons l'internationalisation des disciplines et l'institutionnalisation des partenariats. Ces derniers représentent une forme de plus en plus fréquente de collaboration qui s'inscrit dans un espace mondial où les universités sont désormais engagées dans des relations oscillant entre la coopération et la compétition, partageant ici la solidarité et là les plus féroces des rivalités.

L'internationalisation nous projette ainsi dans un monde où les règles de production et diffusion du savoir sont de plus en plus assujetties aux intérêts financiers des universités. Poussée par les gouvernements à accroître leur financement de manière autonome, les universités sont de plus en plus contraintes à adopter des pratiques marchandes. La question du rôle des universités dans la nouvelle économie du savoir est ainsi posée.

Profil des universités canadiennes

Afin de faciliter la compréhension du processus d'internationalisation, il est essentiel de dresser, pour le bénéfice du lecteur, un profil des universités canadiennes. Nous ne présenterons toutefois que les quelques éléments indispensables pour situer dans leur contexte les propos des auteurs de cet ouvrage.

Nous nous sommes donc restreints aux grands indicateurs habituels et à la présentation sommaire de quelques problématiques susceptibles d'éclairer certains phénomènes ultérieurs. Aux lecteurs qui souhaiteraient une description plus poussée, nous suggérons de se reporter à la présentation du système d'enseignement postsecondaire canadien (CMEC, 1996-1997) dans *Internet*, à *Orientations 1996* (AUCC, 1996b), et au texte de Robitaille et Gingras (CIRST/ENVEX, 1998) sur la restructuration des universités canadiennes publié dans le



Bulletin CIRST/ENVEX. Pour faire des recherches plus ponctuelles, il est possible de consulter les sites Internet des universités canadiennes, présentés à l'annexe 1. Il existe en outre une abondante documentation analytique ou historique des universités canadiennes (voir Harris, 1973 ; Jones, 1997) ainsi que de nombreux rapports commandés par les gouvernements provinciaux, constitutionnellement responsables de l'éducation, en vue d'établir des états de situation et d'orienter les politiques (voir surtout Commission Roblin [Manitoba], 1994 ; Québec, 1998).

Il va de soi qu'il n'y a pas au Canada un système universitaire unique mais autant de systèmes qu'il y a de provinces. Dans les faits, cependant, ces systèmes partagent des philosophies suffisamment similaires en matière d'autonomie, de financement ou de gestion des ressources humaines pour que nous puissions les présenter dans un cadre commun, au-delà des variations provinciales réelles qui imprègnent aussi bien l'histoire que certains aspects spécifiques du fonctionnement de chaque université.

Une différence appréciable entre le système québécois et celui des autres provinces est l'existence des cégeps. Ces établissements intercalés entre les études secondaires et l'université font en sorte que l'étudiant québécois entre directement dans ce qui est considéré comme la deuxième année universitaire ailleurs au Canada.

Cela dit, nous nous sommes abstenus de comparer les universités sur une base tantôt provinciale, tantôt nationale. Ce genre d'exercice, selon des critères différents, est invariablement contesté. Nous nous garderons d'autant plus de tout jugement global que, dans les faits, les mérites d'un établissement peuvent varier considérablement d'un secteur à l'autre. Ces mises en garde faites, quelles sont les grandes caractéristiques des universités canadiennes ?

En 1998, le Canada comptait 89 universités. La plus ancienne, issue du Grand Séminaire de Québec, est l'Université Laval créée en 1663. Des universités ont vu le jour tout au long des XIX^e et XX^e siècles. Si, à l'origine, les établissements universitaires étaient de confession religieuse, on peut affirmer que la presque totalité des établissements actuels est laïque. La vague de création d'institutions universitaires la plus récente remonte aux années 1960-1970 avec l'ouverture, par exemple, de l'Université York à Toronto, de l'Université Simon Fraser à Vancouver et du réseau des Universités du Québec. Le tableau 1 présente le nombre d'établissements universitaires par province.

Les universités les plus fréquentées sont situées dans les grandes agglomérations urbaines telles que Toronto, Montréal, Vancouver, Ottawa, Québec et Calgary. Le tableau 2 présente la classification des plus grandes universités, selon la taille de l'effectif étudiant, toutes

Tableau 1. Nombre d'établissements universitaires par province.

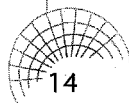
Colombie-Britannique	9
Alberta	7
Saskatchewan	5
Manitoba	4
Ontario	29
Québec	19
Nouveau-Brunswick	4
Nouvelle-Écosse	10
Île-du-Prince-Édouard	1
Terre-Neuve	1
Total	89

Source : Site Web de l'AUCC (Annexe 1).

Tableau 2. Classification des universités canadiennes selon l'effectif étudiant total, 1997.

Étudiants (n)	Universités (n)	
>50 000	3	Réseau des universités du Québec (UQ) Université de Montréal et établissements associés Université de Toronto et établissements associés
40 000-50 000	0	—
30 000-40 000	3	Université de la Colombie-Britannique Université Laval Université York
20 000-30 000	8	Ryerson Polytechnic University Université de l'Alberta Université de Calgary Université Concordia Université du Manitoba Université McGill Université d'Ottawa Université de Western Ontario
10 000-20 000	15	Université Carleton Université Dalhousie Université de Guelph Université de Lethbridge Université McMaster Université Memorial de Terre-Neuve Université du Nouveau-Brunswick Université Queen's Université de Regina Université de la Saskatchewan Université de Sherbrooke Université Simon Fraser Université de Victoria Université de Waterloo Université de Windsor
<10 000	60	

Source : Auteur, à partir d'une liste de l'AUCC.



clientèles universitaires confondues. En fait, 43 établissements, soit près de la moitié des universités canadiennes, avaient moins de 5 000 étudiants à temps plein en 1994-1995 (CIRST/ENVEX, 1998). Ces établissements n'offrent le plus souvent que des programmes de premier cycle ou sont très spécialisés.

Les universités canadiennes, de par leur origine, ont en général un statut juridique privé. Dans les faits, elles s'apparentent cependant à des établissements publics, dans le sens où leur mode de financement par les gouvernement provinciaux ne tient pas compte de leur statut juridique. Ainsi, une institution privée comme l'Université McGill est-elle financée selon des paramètres en tous points identiques à ceux de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) laquelle, comme membre du réseau des Universités du Québec, est une institution à charte publique.

Les universités canadiennes sont en majorité anglophones. Les universités francophones sont concentrées au Québec, mais on en retrouve aussi au Manitoba (Collège Saint-Boniface), au Nouveau-Brunswick (Université de Moncton) et en Nouvelle-Écosse (Université Sainte-Anne). L'Université d'Ottawa et l'Université Laurentienne, entre autres, offrent des cours dans les deux langues officielles. On trouve aussi au Québec des établissements exclusivement anglophones, telle l'Université Concordia. Les étudiants francophones représentent environ 25 p. 100 de l'effectif universitaire canadien.

Il y avait, en 1995-1996, 846 409 étudiants dans les universités canadiennes, selon une répartition par province et par statut présentée au tableau 3. La croissance des effectifs a été pratiquement constante de l'après-guerre jusqu'en 1992, année où les effectifs ont commencé à plafonner pour les étudiants à temps plein et à décliner pour les étudiants à temps partiel. Depuis, on assiste à une stagnation de la fréquentation universitaire à temps plein et à la poursuite de la baisse du nombre d'étudiants à temps partiel. La hausse des frais de scolarité, comme on le verra plus loin, n'est pas étrangère à ce repli de la fréquentation.

Le nombre d'étudiants aux études supérieures atteignait 113 435 en 1995, soit 13,4 p. 100 du total. Robitaille et Gingras (CIRST/ENVEX, 1998) notent que le taux canadien de maîtrises et de doctorats était inférieur à celui des États-Unis, bien que le Canada était plus actif dans certaines disciplines.

En 1994, le nombre d'étudiants diplômés était de 170 074, dont 14 p. 100 au niveau de la maîtrise (21 292) et du doctorat (3 556). De manière générale, la croissance du nombre de diplômés a été

Tableau 3. Nombre d'étudiants à temps plein et à temps partiel dans les universités canadiennes, de 1993-1994 à 1997-1998.

	1993- 1994	1994- 1995	1995- 1996	1996- 1997	1997- 1998
Étudiants à temps plein					
Canada	574 314	575 704	573 194	573 635	573 099
Terre-Neuve	13 029	13 144	13 472	13 193	13 115
Île-du-Prince-Édouard	2 691	2 544	2 425	2 313	2 452
Nouvelle-Écosse	29 996	29 922	29 723	29 941	30 077
Nouveau-Brunswick	19 493	19 551	19 401	18 931	18 503
Québec	137 750	135 603	132 927	132 054	131 074
Ontario	231 156	230 306	228 158	226 998	227 153
Manitoba	20 296	22 962	21 459	22 024	21 024
Saskatchewan	23 018	23 173	23 637	23 571	23 864
Alberta	51 083	50 803	52 399	53 044	52 824
Colombie-Britannique	45 802	47 696	49 593	51 566	53 013
Étudiants à temps partiel					
Canada	300 290	283 252	273 215	256 133	249 673
Terre-Neuve	4 368	4 025	2 745	2 861	2 683
Île-du-Prince-Édouard	776	587	476	424	482
Nouvelle-Écosse	7 989	7 323	6 917	6 894	7 006
Nouveau-Brunswick	5 566	5 233	5 398	4 698	4 181
Québec	117 804	112 818	109 106	103 639	101 021
Ontario	99 567	94 081	91 256	79 835	76 255
Manitoba	16 758	12 806	11 950	10 031	9 796
Saskatchewan	8 689	8 060	7 939	7 748	7 364
Alberta	17 685	16 632	15 519	16 990	18 594
Colombie-Britannique	21 088	21 687	21 909	23 013	22 291

Source : Statistique Canada (1998).

constante notamment au niveau des études avancées. Le tableau 4 présente l'évolution des diplômés de doctorat par discipline.

Le corps professoral à temps plein comptait 36 007 enseignants en 1995-1996 (tableau 5), dont plus de 80 p. 100 en moyenne étaient détenteurs d'un doctorat (CREPUQ, 1998). Aucune donnée n'existe quant au nombre d'enseignants à temps partiel ou leur niveau de formation. Après avoir augmenté constamment à partir de 1955, le corps professoral décline depuis 1993-1994. À la suite des restrictions budgétaires, 1 055 postes ont été éliminés en Ontario (CUO, 1997) et aux environs de 900 au Québec (Lacroix *et al.*, 1998).

En 1990-1991, le financement total du gouvernement (tableau 6) atteignait 1,133 million de dollars ; six ans plus tard, ce chiffre n'avait guère progressé en dollars courants. C'est donc dire qu'il y a eu une baisse importante en dollars constants. Toutefois, les universités ont réussi à obtenir plus de fonds, particulièrement du secteur non gouvernemental (gouvernements étrangers, dons, etc.)

Les revenus globaux des universités ont atteint un peu plus de 10 milliards de dollars en 1995-1996, selon une répartition présentée

Tableau 4. Doctorats : Nombre annuel de diplômés par discipline, de 1983-1984 à 1993-1994.

Année	1983- 1984	1987- 1988	1991- 1992	1993- 1994
Discipline (% du total)				
Ingénierie	9,64	13,91	15,18	15,96
Sciences physiques	15,55	15,11	13,65	13,54
Professions de la santé	9,42	9,61	10,71	11,51
Éducation	11,13	9,57	10,01	10,36
Sciences sociales et histoire	13,15	12,17	11,03	10,16
Sciences biologiques	8,15	7,91	7,05	7,55
Psychologie	9,11	7,95	7,11	6,25
Lettres / littérature	7,77	6,05	5,58	5,66
Agronomie et ressources naturelles	4,31	5,34	4,91	5,10
Mathématiques	2,93	2,61	3,48	3,18
Informatique	1,38	1,53	1,69	2,56
Philosophie et religion	3,09	2,94	2,10	2,11
Administration	1,12	1,61	2,33	1,46
Arts visuels et de la scène	0,69	0,54	0,86	0,84
Général, arts et sciences	0,48	0,70	1,12	0,62
Études théologiques	0,53	0,62	0,73	0,56
Communication / journalisme	0,16	0,21	0,10	0,45
Droit et jurisprudence	0,37	0,37	0,38	0,42
Travail social et services sociaux	0,21	0,29	0,35	0,39
Études régionales, ethniques et culturelles	0,16	0,17	0,38	0,34
Sciences ménagères et connexes	0,48	0,58	0,67	0,31
Architecture	0,00	0,08	0,10	0,08
Bibliothéconomie	0,16	0,08	0,16	0,08
Traduction et interprétation	0,00	0,00	0,00	0,00
Études militaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Non classés	0,00	0,04	0,32	0,48
Total (nombre de doctorats)	1 878	2 415	3 186	3 552

Source : AUCC (1996b).

Tableau 5. Nombre de professeurs à temps plein dans les universités, par province, de 1992-1993 à 1995-1996.

	1992- 1993	1993- 1994	1994- 1995	1995- 1996
Canada	37 266	36 957	36 361	36 007
Terre-Neuve	1 049	959	943	962
Île-du-Prince-Édouard	178	199	196	183
Nouvelle-Écosse	2 062	2 067	1 998	2 004
Nouveau-Brunswick	1 208	1 189	1 181	1 183
Québec	8 924	9 013	9 019	8 919
Ontario	14 050	13 854	13 456	13 362
Manitoba	1 784	1 740	1 717	1 637
Saskatchewan	1 509	1 480	1 422	1 433
Alberta	3 233	3 198	3 080	2 981
Colombie-Britannique	3 269	3 258	3 349	3 343
Yukon	0	0	0	0
Territoires du Nord-Ouest	0	0	0	0

Source : Statistique Canada (1995-1996).

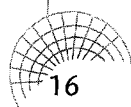


Tableau 6. Recherche financée, par source, de 1980-1981 à 1996-1997.

Source	Financement (en milliers de dollars courants) ^a		
	1980-1981	1990-1991	1996-1997
Total du financement de source gouvernementale	386 172	1 133 276	1 170 607
Financement total du gouvernement fédéral	290 058	822 470	828 989
Santé et Bien-être social ; Santé Canada	8 943	35 626	31 220
CRSNG	137 440	367 853	366 831
CRM	69 308	200 652	213 227
CRSH	14 459	51 625	55 248
Autres subventions et contributions du gouvernement fédéral	59 908	166 714	162 463
Subventions et contributions des gouvernement provinciaux	87 556	287 075	294 711
Subventions et contributions des administrations municipales	293	2 878	4 617
Subventions et contributions des gouvernements étrangers	8 265	20 853	42 290
Cadeaux et subventions de sources non gouvernementales	89 108	336 512	623 398
Revenu d'investissement	5 025	15 671	27 217
Revenus divers	17 481	16 210	39 346

Source : AUCC.

Note : CRM : Conseil de recherches médicales ; CRSNG : Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie ; CRSH : Conseil de recherches en sciences humaines.

au tableau 7. On constate le poids relatif des divers paliers de gouvernement dans le financement de l'enseignement supérieur. On notera aussi que de 1980-1981 à 1995-1996, le pourcentage des frais de scolarité n'a cessé d'augmenter tout comme le total des fonds de source privée. À l'inverse, les fonds provinciaux ont connu une baisse constante, et ne représentent plus que 55,6 p. 100 du financement des universités en 1995-1996. Le tableau 8 montre l'accroissement, en valeur nominale, des frais de scolarité moyens au Canada, une situation qui contribue directement à l'appauvrissement des étudiants. Pour corriger la situation, le gouvernement fédéral a créé la Fondation canadienne des bourses du millénaire pour accorder un grand nombre de bourses. D'autres dispositions, comme des déductions fiscales, commencent à être mises en œuvre pour diminuer le fardeau économique des étudiants. On notera que le Québec a les frais de scolarité les moins élevés au pays.

Dans les faits, les fonds gouvernementaux ont été considérablement réduits et les compressions se sont poursuivies ces deux dernières années au point où les universités sont désormais en pleine crise financière. Ces compressions importantes conjuguées aux dispositions des conventions collectives ont conduit les universités à

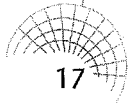


Tableau 7. Répartition des revenus des universités en dollars courants, selon la source, de 1973-1974 à 1995-1996.

	1973-1974	1975-1976	1979-1980	1984-1985	1989-1990	1994-1995	1995-1996
Source (% du total)							
Frais de scolarité	14,4	12,2	10,6	12,5	12,7	18,0	18,9
Total des gouvernements	75,9	78,5	78,5	75,3	74,0	67,1	64,9
Gouvernement fédéral	6,5	5,9	7,4	10,2	9,7	9,8	9,2
Gouvernements provinciaux et administrations locales	69,4	72,7	71,1	65,1	64,4	57,3	55,6
Total de sources privées	6,1	5,7	7,3	8,5	9,7	11,0	11,8
Dons et octrois non gouvernementaux	3,7	3,5	4,5	5,4	6,5	8,2	8,1
Revenus de placements	2,3	2,1	2,8	3,1	3,2	2,8	3,7
Autres	3,7	3,6	3,6	3,7	3,6	4,0	4,5
Total (en milliers de dollars) ^a	1 532 044	2 201 992	3 283 363	5 441 134	7 862 208	10 033 090	10 150 018

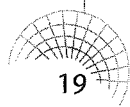
Source : ACPAU-CAUBO (1998).

^a En dollars courants.**Tableau 8. Frais de scolarité, par année, de 1971 à 1998.**

	1971	1975	1980	1985	1990	1995	1998
Frais (en dollars courants)	516	558	705	1 030	1 483	2 414	3 067
Frais (en dollars constants) ^a	1 618	1 263	1 049	1 072	1 241	1 808	2 183

Source : Association des universités et collèges du Canada, *Tuition Fees*, Ottawa (Ontario), Canada, 1998. Document inédit obtenu à la suite d'une demande spéciale.

1986 = 100 en dollars constants.



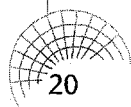
s'endetter et à sabrer dans leur budget de fonctionnement, en réduisant le nombre de professeurs à temps plein et leur soutien aux infrastructures. Certaines se détériorent plus ou moins rapidement au point de perdre leur caractère fonctionnel, comme c'est le cas pour certaines bibliothèques. En 1996-1997, seules 3 des 29 universités ontariennes n'avaient pas de déficit tandis que l'ensemble des universités québécoises accusent pour 1998-1999 un déficit collectif d'environ 300 millions. La chasse aux revenus est donc ouverte.

En résumé, l'expansion des universités s'est poursuivie rapidement jusque dans les années 1970. La croissance s'est maintenue par la suite à un rythme moindre, la crise du pétrole en 1979 faisant sentir ses premiers effets. À partir de cette année-là, l'augmentation des moyens financiers disponibles a cessé de suivre la courbe de croissance des activités. Depuis 1989, et selon un décalage temporel entre les provinces, les budgets ont tous régressé en valeur nominale, pour amorcer à partir de 1991-1992 une véritable phase de compressions, entraînant les effets décrits ci-dessus.

Ce rappel permet de mettre en contexte l'évolution des activités d'aide au développement et la croissance récente de certaines activités de commercialisation, sans expliquer cependant la pertinence des formes émergentes d'internationalisation, lesquelles ont été stimulées par l'action simultanée de divers phénomènes, dont le développement technologique, l'accélération de la mondialisation ou encore l'institutionnalisation accrue de la collaboration scientifique.

Il convient aussi de noter que suivant sa position géographique, chaque région du pays a une affinité différente avec ses partenaires internationaux. Ainsi, on comprend aisément que la Colombie-Britannique témoigne d'un intérêt sans égal pour les relations avec le bassin Asie-Pacifique alors que le Québec a des relations étroites avec l'Europe et particulièrement la France.

La variété institutionnelle explique aussi pourquoi la nature et les degrés d'internationalisation des activités universitaires revêtent une multitude de formes. Nous ne prétendons nullement ici offrir une vision complète de la réalité. Cette dernière est si mouvante qu'un portrait trop précis perdrait vite sa valeur scientifique outre le fait qu'il ne dégagerait pas nécessairement les éléments les plus significatifs pour l'avenir. Cette variété est une richesse qui résiste certes à l'analyse mais qui est des plus précieuses dans la pratique.



Conclusion

Il a été délibérément décidé de restreindre le présent ouvrage à quelque 300 pages. Chaque auteur a dû limiter son propos à une vingtaine de pages. On comprendra donc que nous ayons dû laisser dans l'ombre certains aspects particuliers de l'internationalisation, tels ceux reliés aux études avancées. Pour combler ces lacunes, et dans la mesure où la documentation existante nous le permettait, nous avons inséré des encadrés qui attirent l'attention sur une donnée, un commentaire, une analyse ou un point de vue. Ces encadrés relèvent entièrement du comité de rédaction et n'engagent que lui.

Nous tenons ici à remercier les auteurs qui se sont efforcés, chacun dans son champ particulier, d'établir une synthèse la plus éclairante possible. On notera qu'ils proviennent de provinces différentes, occupent au sein de leur université respective des fonctions diverses et témoignent d'une gamme étendue d'expériences internationales de collaboration aussi bien avec les pays développés qu'avec ceux en développement. Par ce choix délibéré, nous avons cherché à illustrer une variété de points de vue qui, sans se prétendre représentatifs, n'en offrent pas moins des éclairages différents et parfois contradictoires sur ce processus complexe qu'est l'internationalisation.

Les responsables de la publication ont été soutenus par un comité de rédaction où étaient aussi représentées diverses perceptions professionnelles et géographiques. Ce comité, dont les membres sont nommés dans la préface, a présidé au choix des auteurs et a procédé à une évaluation critique d'une première version de l'ouvrage.

Grâce au travail de tous ces collaborateurs, nous espérons que le lecteur sera en mesure de mieux cerner les particularités de l'internationalisation des universités canadiennes et d'ajouter sa propre réflexion sur le devenir de nos universités à l'aube du troisième millénaire !